

Le ministre de la Justice de la République gabonaise Les maux du système judiciaire sur la table

Christian KOUIGA

Libreville/Gabon

Cette prise de contact, première du genre, a permis au bâtonnier, Me Jean-Pierre Akumbu M'Oluna, de mettre le nouveau Garde des Sceaux au fait des maux qui minent le système judiciaire national.

LA rencontre de mardi dernier, entre le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Alexis Boutamba Mbina, et la délégation du Barreau du Gabon, conduite par le bâtonnier Me Jean-Pierre Akumbu M'Oluna, s'inscrit dans le cadre d'un rituel républicain.

En effet, l'Ordre des avocats du Gabon entendait faire ses civilités au nouveau ministre de tutelle,

promu à cette fonction gouvernementale il y a seulement quelques semaines, précisément le 3 octobre dernier. Le bâtonnier a mis à profit cette occasion pour informer le ministre d'un certain nombre de maux qui mineaient le pouvoir judiciaire gabonais. Il a cité, entre autres, la guerre des egos, visible et perpétuelle, entre les avocats et magistrats. « *Les relations entre eux ne sont pas tendres et courtoises* », peut-on apprendre de ce côté-là.

Me Akumbu M'Oluna est aussi revenu, un tant soit peu, sur les difficultés qui bloquent la machine judiciaire. Parmi celles-ci, la vétusté et l'exiguïté des bâtiments abritant le Tribunal de grande instance de Libreville, qui accueille désormais plusieurs Cours (Cassation, d'Appel..).



Photo : SNN



Photo : SNN

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Alexis Boutamba Mbina, lors de la réunion avec le Barreau du Gabon. Photo de droite : Les membres du bureau du Barreau du Gabon.

Toute chose qui serait à l'origine de la saturation desdits locaux. Il souhaite également que certaines promotions (aux postes de présidents des Chambres surtout) tiennent davantage compte du respect des critères légaux comme : "l'âge biologique,

l'âge professionnel, la compétence intellectuelle et la compétence morale". Des qualités qui sont, aux yeux du bâtonnier, des gages d'une « justice efficace et efficace ».

« Autre souci Monsieur le ministre, le Barreau du Gabon compte 120 mem-

bres. Nous souhaitons la construction d'une école pour la formation des avocats. Parallèlement, nous vous informons que la loi sur la gestion pécuniaire des avocats a déjà été votée, mais le décret n'est pas encore pris », a ajouté Me Akumbu M'Oluna.

Le Bâtonnier a ensuite invité le membre du gouvernement à prendre part, en janvier prochain, à la cérémonie de rentrée solennelle de l'Ordre des avocats du Barreau du Gabon. Un événement annuel de cette instance judiciaire.

Assisté de ses proches collaborateurs, au nombre desquels le secrétaire général Pascal Nzemba, le ministre de la Justice, Alexis Boutamba Mbina a remercié le Barreau du Gabon pour son rôle au sein du corpus judiciaire. Il a ensuite dit prendre acte des problématiques soulevées. « *Toutefois, au vu de ce que j'ai entendu, je pense que c'est ensemble qu'il nous faut mener une réflexion pour parvenir à des solutions multiformes* », a-t-il répondu en substance.